

ASSEMBLEE GENERALE SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)

Visioconférence du 24 mars 2021

Le Président de la SFD, Charles Thivolet, ouvre l'Assemblée Générale à 08h00.

1. Bilan et Projets de la SFD

Ch. Thivolet rappelle les différentes missions de la SFD :

- La **diffusion scientifique** avec les revues *Diabetes & Metabolism*, *Médecine des maladies Métaboliques (MmM)*, le site Internet, le Coin de la Biblio, les réseaux sociaux, les vidéos, le congrès & autres réunions.

Ch. Thivolet indique que 3 000 personnes se sont inscrites au Congrès Strasbourg 2021 bien qu'il soit virtuel. La veille, le premier jour du congrès, 2 000 connexions ont été enregistrées. Pour ce congrès virtuel, 5 chaînes *Live* sont proposées grâce à Colloquium (CLQ) et CYIM que Ch. Thivolet tient à remercier pour leur mise en place d'outils techniques performants qui permettent tout de même les échanges. Il rappelle également la captation et la mise en ligne des sessions, ainsi que le contrat avec Axis Santé pour les plateaux autour des thèmes du congrès.

Ch. Thivolet espère que le Congrès SFD Nice 2022 aura bien lieu en présentiel du 22 au 25 mars 2022.

Ch. Thivolet évoque le Cours Intensif SFD des 27 & 28 mai 2021, la Journée d'Automne SFD Paramédical du 5 novembre 2021 et la Journée Thématique « Diabète et Intestin » du 10 décembre 2021. La JETD 2020 a été annulée mais ses thèmes ont été intégrés au symposium du Congrès SFD Strasbourg 2021 sur l'e-ETP organisé avec la SETE (Société d'Education Thérapeutique Européenne) le 26 mars 2021.

■ L'EASD

Ch. Thivolet rappelle la politique de rapprochement SFD-EASD initiée en 2019 grâce à l'aide constructive de Sylvia Lion qu'il remercie. La SFD a ainsi participé au 1^{er} symposium de l'EUDF (European Diabetes Forum) lors du Congrès virtuel EASD 2020. Une table ronde SFD-EUDF aura lieu ce jour. La SFD est également membre du Board de l'EUDF et participe aux 3 axes thématiques de l'EUDF.

- La **recherche**, avec les allocations de recherche SFD et SFD-Industrie, les Prix Roger Assan, Auguste Loubatières et Georges et Jean-Luc Smadja, l'Allocation SFD-AJD, ainsi que le soutien à la Cohorte SFDT1 et à l'étude CORONADO.

La SFD a tenu à conserver le niveau de son engagement pour la recherche alors que les pertes financières dues aux formats virtuels de ses congrès 2020 et 2021 sont de l'ordre de 60 à 70%.

■ Les **soins de santé**

Les relations SFD/CNP/FFD/AJD sont excellentes et permettent, grâce à des rencontres et des contacts réguliers, de travailler en commun, notamment sur la COVID-19, et dans les relations avec les autorités de santé en faveur de l'accès aux nouveaux médicaments et dispositifs, notamment avec la Commission de la Transparence de la HAS pour les glifozines ou le CEPS (Comité Economique des Produits de Santé) pour la boucle fermée.

La SFD s'emploie à la défense de la diabétologie en étant l'interlocuteur des autorités de santé pour la conduite des traitements et l'accès à l'innovation, comme pour :

- l'avis favorable de la HAS pour la greffe d'îlots en 2020,
- les recommandations du traitement du diabète de type 2 par la HAS, prévues en 2021,
- les contacts avec la Commission de Transparence pour l'accès en 2021 aux inhibiteurs de SGLT2 (empagliflozine et canagliflozine) dans le traitement du diabète de type 2 (différentes classes et indications)
- la télémédecine avec la préparation du transfert de la télésurveillance en soins courants

Aux actions conjointes SFD/CNP/FFD, s'ajoutent celles avec l'AJD et la SFEDP (Société Française d'Endocrinologie et Diabétologie Pédiatrique) pour les sujets concernant les enfants.

La SFD participe aux soins de santé par la rédaction de référentiels et prises de position sur

- le dépistage du risque coronaire, en collaboration avec la SFC (Société Française de Cardiologie) (publication 2021),
- Insuffisance cardiaque et diabète, en collaboration avec la SFC,
- la prise en charge du diabète au cours d'une hospitalisation pour syndrome coronaire aigu, en collaboration avec la SFC,
- la prise en charge du diabète en cas de cirrhose, en collaboration avec l'AFEF (Association Française pour l'Étude du Foie).

■ Le soutien des actions en **francophonie** avec

- les actions de la Commission SFD « Action en Francophonie », comme le symposium du 26 mars lors du Congrès Strasbourg 2021 sur le numérique au service de la santé.
- l'augmentation de la notoriété internationale de la SFD, notamment avec l'EASD et l'EUDF.

■ Les **actions de formation** avec

- les référentiels & prises de position :
Dépistage du risque coronaire (SFD-SFC) dont la publication est prévue en 2021
Insuffisance cardiaque et diabète (SFD-SFC)
Prise en charge du diabète au cours d'une hospitalisation pour syndrome coronaire aigu (SFD-SFC)
Prise en charge du diabète en cas de cirrhose (SFD-AFEF)
- les JNDES, organisées avec la SFE et la SFN (Société Française de Nutrition),
- les sessions de DPC, sous la responsabilité de Fabienne San Galli,
- la revue de formation continue parrainée par la SFD, *MmM*, et dirigée par Serge Halimi,
- le site Internet et le Coin de la Biblio, animés par Patrice Darmon,
- la *News Letter* « *La SFD et vous* » & le compte Tweeter animés par Sylvie Picard.

Ch. Thivolet termine en remerciant l'ensemble du Bureau avec lequel il entretient des relations par écran interposé, ainsi que Catherine Cottenceau et Grégory Nougaret.

2. Elections au Conseil d'Administration

Sophie Jacqueminet, Secrétaire Générale de la SFD, rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Fabrizio Andreelli, Siméon Pierre Choukem, Nathalie Jeandidier et Charles Thivolet sont sortants du Conseil d'Administration en 2021. Les postes à pourvoir sont donc au nombre de 3 dans le collège des cliniciens exerçant en hôpital universitaire et d'un dans le collège des membres non français.

S. Jacqueminet présente les candidatures reçues à ce jour :

- Il n'y a, à ce jour, aucune candidature pour le collège des cliniciens exerçant en milieu universitaire.
- dans le collège des membres non français : Martin BUYSSCHAERT (Endocrinologie et Nutrition, Cliniques Universitaires Saint Luc, Bruxelles, Belgique)

S. Jacqueminet précise les modalités, à savoir faire acte de candidature, avant la fin du congrès (26 mars 2021), auprès du Secrétariat Permanent de la SFD (secretariat@sfdiabete.org) en expliquant brièvement ses motivations et en indiquant dans quel collège postuler. Cette note servira ensuite de profession de foi diffusée au moment de la campagne de vote.

S. Jacqueminet rappelle également l'Article 5 des statuts de la SFD selon lequel « *Les membres sortants du Conseil d'Administration ne sont pas rééligibles pendant 3 ans* ».

3. Modification des statuts SFD

S. Jacqueminet présente les modifications des statuts de la SFD adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Administration le 23 mars 2021, et qui concerne l'Article 3.

L'Article 3 stipule actuellement :

Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité, (ii) être parrainé(e) par deux membres titulaires de la SFD, à jour de leur cotisation annuelle et (iii) adhérer obligatoirement en ligne en créant son compte personnel sur le site Internet de la SFD.

et le Conseil d'Administration a adopté la proposition de modification suivante :

Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité, (ii) être parrainé(e) par deux membres titulaires de la SFD, à jour de leur cotisation annuelle et (iii) adhérer obligatoirement en ligne en créant son compte personnel sur le site Internet de la SFD. Une procédure d'adhésion non finalisée dans les 6 mois sera annulée et devra être renouvelée.

La modification de l'Article 3 des statuts de la SFD est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Rapport d'activité

S. Jacqueminet présente le rapport moral ou rapport d'activité.

- les membres de la SFD, au nombre de 1 097 membres, dont 726 à jour de cotisation
- les groupes de travail
 - Activité physique et Diabète
 - Cœur et Diabète
 - DIABète et chirurgie du MétaboliSme (DIAMS)
 - Diabète et grossesse
 - Diabète sujet âgé
 - Epidémiologie du diabète et analyse innovante de données
 - Foie et diabète
 - Groupe d'Etude des Diabètes Monogéniques (GEDM)
 - Le pied diabétique
 - Mesure du Glucose en Continu (MGC)
 - Nutrition et diabète gestationnel
 - Tabagisme et Diabète
 - Télémédecine et Technologies Innovantes
 - Vaccination chez la personne diabétique
- la communication de la SFD avec le Coin de la Biblio, le compte Twitter SFD et la Newsletter « *La SFD et vous* »

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5. Conseil Scientifique

Gilles Mithieux, Président du Conseil Scientifique de la SFD, présente

- la **composition** du **Conseil Scientifique**

Les remplacements qui auront lieu également à la fin du Congrès sont indiqués par ➔

Président			
Gilles Mithieux (<i>Lyon</i>)	2017-2021	➔ Bruno Fève (<i>Paris</i>)	2020-2024
Membres			
Amélie Bonnefond (<i>Lille</i>)	2018-2021	➔ Cécile Julier (<i>Paris</i>)	2021-2024
Olivier Bourron (<i>Paris</i>)	2020-2023		
Céline Cruciani-Guglielmacci (<i>Paris</i>)	2019-2022		
Patrice Darmon (<i>Marseille</i>)	2018-2021	➔ Bénédicte Gaborit (<i>Marseille</i>)	2021-2024
Guy Fagherazzi (<i>Strassen, Luxembourg</i>)	2019-2022		
Pierre Gourdy (<i>Toulouse</i>)	2020-2023		
Sandrine Lablanche (<i>Grenoble</i>)	2020-2023		
Jean-Michel Petit (<i>Dijon</i>)	2018-2021	➔ Sylvie Franc (<i>Paris</i>)	2021-2024
Xavier Prieur (<i>Nantes</i>)	2020-2023		
Camille Vatier (<i>Paris</i>)	2019-2022		
Benoît Viollet (<i>Paris</i>)	2018-2021	➔ Tony Jourdan (<i>Dijon</i>)	2021-2024
Charles Thivolet (<i>Lyon</i>)		Président de la SFD	
Sophie Jacqueminet (<i>Paris</i>)		Secrétaire Général de la SFD	

- le **programme** du **Congrès SFD Strasbourg 2021**, autour du « Centenaire de la découverte de l'insuline », établi par le Conseil Scientifique, digitalisé avec 5 chaînes en direct. Il respecte l'équilibre entre recherche fondamentale et événements cliniques d'actualité.

■ Le bilan des **abstracts** soumis depuis 2016 avec une forte baisse cette année (408 vs 667 pour le Congrès SFD Bruxelles 2020).

■ les **Allocations** SFD et SFD-Industrie **2021**

La SFD a attribué 24 Allocations de Recherche et 3 Prix pour un montant total de 709 300 euros (434 300 euros sur ses fonds propres et 275 000 euros en partenariat avec l'Industrie).

G. Mithieux souligne le réengagement d'AstraZeneca (40 000 ou 2 x 20 000 euros, au lieu de 20 000 en 2020), les nouveaux engagements de Novo Nordisk (40 000 euros) et Sanofi (15 000 euros) et l'Allocation Exceptionnelle Roche Diabetes Care de 20 000 euros.

■ la **Journée Thématique SFD 2021**

La Journée Thématique SFD devrait avoir lieu le vendredi 10 décembre 2021 à La Maison de la Chimie (Paris) sur le thème « Diabète et Intestin ». L'élaboration de son programme est en cours.

Pour conclure, G. Mithieux indique le plaisir qu'il a eu à effectuer ce travail au Conseil Scientifique de la SFD, 3 ans comme Président après une année à la vice-présidence. Il tient à remercier tous ceux qui l'ont beaucoup aidé, à commencer par son prédécesseur, Bruno Vergès, ainsi que les présidents et secrétaires généraux de la SFD successifs, avec lesquels les réunions de Bureau se déroulaient dans une ambiance extraordinaire, malgré qu'elles soient désormais visuelles. Il y a beaucoup appris.

G. Mithieux termine en souhaitant que tous puissent se voir au Congrès SFD Nice 2022.

6. Rapport financier

Lyse Bordier, Trésorière de la SFD, indique que l'impact de la pandémie a été assez net sur les activités de la SFD, avec des conséquences financières non négligeables.

L. Bordier présente ensuite les comptes annuels de l'exercice 2020, qu'elle a préparés avec Michaël Joubert. Elle commence par rappeler le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés. Ce dernier a évolué puisqu'il se répartit désormais ainsi : 28% entre 38 120 et 500 000 EUR puis 33% au-delà. La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD, ainsi que la gestion des salaires et charges afférentes (URSSAF, etc.), ont été confiées à un cabinet d'experts comptables, Mazars, lié à la SFD par un contrat d'un an, tacitement renouvelable. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat ferme de 6 ans.

L. Bordier présente ensuite :

■ ***la trésorerie au 31 décembre 2020***

■ ***l'évolution de la trésorerie depuis 2009***

■ ***les recettes de l'exercice 2020***

■ ***les dépenses de l'exercice 2020***, dont 60% ont été consacrées à la recherche.

■ ***les membres SFD et cotisations*** avec la modification du tarif des cotisations en 2012, l'inscription et le règlement sur Internet en 2014 et la modification de la périodicité de la cotisation au 1er septembre 2018.

Le nombre de membres à jour de cotisation [tous types de cotisation (Titulaire, Junior, Retraité, Honneur, Sage et Titulaire dispensé)] au 18 mars 2021 était de 722.

- ***l'évolution des allocations*** SFD et SFD-Industrie, des dotations à la FFRD et des dotations ciblées SFDT1 depuis 2008
- ***le soutien à la recherche***, avec
 - les Allocations et Prix SFD 2020 pour un montant de 403 400 EUR
 - les Allocations exceptionnelles SFD pour un montant de 230 000 EUR et les bourses SFD d'aide pour se rendre aux congrès SFD, EASD & ADA pour un montant de 22 050 EUR
 - les Allocations SFD-Industrie 2020 pour un montant de 195 000 EUR (230 000 EUR en 2018)
- ***le soutien à la cohorte SFDT1***

Initiative du Bureau 2017 avec J-P. Riveline, Investigateur principal, et E. Cosson, Responsable Scientifique.
Premier patient inclus le 30 décembre 2019
Contrat SFD-FFRD, promoteur de la SFDT1, avec transfert des finances sur la FFRD (compte dédié) en décembre 2019
Les industriels peuvent soutenir la SFDT1 via la SFD ou, de préférence, directement via la FFRD
- ***les réunions scientifiques 2020*** avec la JETD « *Mobiliser les compétences d'adaptation* » annulée ; la Journée Thématique 2020 « *Diabète et Infections* » annulée et les JNDES 2020 financées à 25% par la SFD, soit 15 000 EUR, 25% par la SFE et 50% par la Nutrition
- ***la communication scientifique 2020***
- ***la synthèse de l'exercice 2020***
- ***les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice 2021***

L. Bordier indique que les dépenses pour le Congrès SFD Strasbourg 2021 ont pu être limitées car la décision du passage du congrès en virtuel suffisamment en amont a permis de réduire les frais d'annulation
- ***les allocations SFD 2021*** avec les Allocations de Recherche et Prix SFD pour 316 800 EUR, les Allocations Exceptionnelles pour 150 000 EUR et les Bourses d'aide pour participer au Congrès SFD Strasbourg 2021 pour 915 EUR
- ***les allocations Industrie 2021*** pour un montant de 250 000 EUR (195 000 EUR en 2020)

L. Bordier termine en remerciant toutes les firmes pour avoir maintenu leur soutien qui permet de développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le bilan financier 2020.**

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le projet de budget 2021.**

S. Jacqueminet remercie L. Bordier pour son implication pendant 8 ans à la trésorerie de la SFD et la félicite pour ses nouvelles fonctions en tant que Trésorière de la FFRD.

6. Fondation

Hélène Hanaire, Présidente de la FFRD, et Lyse Bordier, Trésorière de la FFRD, présentent :

- *la composition du Conseil d'Administration*
 - Collège des Fondateurs : 4 membres nommés par la SFD
Les mandats de H. Hanaire, Présidente, et J-P. Riveline, Secrétaire Général, se termineront en mars 2023, ceux de L. Bordier, Trésorière, et A. Scheen ont débuté en mars 2021.
 - Collège des Personnalités Qualifiées : 4 membres choisis par la FFRD
Les mandats de Jean-Marie Desmonts et Raphaël Hadas-Lebel se termineront en mars 2023 et ceux de Nicolas Danchin et Jean-Paul Delevoeye ont débuté en mars 2021.
 - Collège des partenaires institutionnels : 4 membres statutaires
Le Président de l'INSERM ou son représentant : Christian Boitard
Le Président de la FFD ou son représentant : Claude Chaumeil, Vice-Président de la FFRD
Le Directeur de la CNMSS ou son représentant : Christian Perrichot
Le Président de l'Académie de Médecine ou son représentant : Claude Jaffiol
- *l'état de trésorerie au 31 décembre 2020,*
- *les ressources et les dépenses 2020* dont plus de 82% sont affectées à la recherche,
- *la composition du Conseil Scientifique*
Les nouveaux membres sont indiqués en vert

Jean Girard, <i>Président</i>	Roberto Mallone
Christian Boitard, <i>Vice-président</i>	Ronan Roussel
Pierre-Yves Benhamou	Raphaël Scharfmann
Lyse Bordier	André Scheen
Anne Bouloumié	Jean-François Tanti
Gilles Chatellier	Hélène Hanaire, <i>Présidente FFRD</i>
Fabienne Foufelle	Jean-Pierre Riveline, <i>Secrétaire Général FFRD</i>
Pedro Herrera	Gilles Mithieux, <i>Président du Conseil Scientifique SFD</i>
- *les projets retenus en 2020*

L'Allocation de recherche Clinique, d'un montant de 300 000€ sur 3 ans a été accordée au Pr Rémi Rabasa-Lhoret de l'Institut de Recherche Clinique de Montréal (Canada) pour son projet « Relation entre la dysglycémie et l'évolution clinique en fibrose kystique : Une étude prospective avec la surveillance en continu de la glycémie ».

L'Allocation de recherche Fondamentale, d'un montant de 300 000€ sur 3 ans, a été accordée au Dr Julien Diana de l'Institut Necker de Paris pour son projet « Remodelage du microbiote intestinal à l'aide des peptides antimicrobiens pour prévenir le diabète de type 1 ».
- *les modalités de l'appel à projets FFRD 2021*

Ouverture appel à projets : 11 mars 2021
Clôture appel à projets : mercredi 17 mai 2021 (23h59)
Choix de 3 référents extérieurs par projet pour évaluation
Répartition des projets reçus par thème/catégorie (2ème quinzaine de mai 2021)
Envoi des projets par thème/catégorie aux 3 référents (fin mai-début juin 2021)
Retour des rapports d'évaluation des référents, avec classement des projets (selon critères) et quelques lignes explicatives (1er septembre 2021)

Envoi des évaluations des référents aux rapporteurs désignés au sein du Conseil Scientifique - 2 rapporteurs par projet (6 septembre 2021)
Présélection des 6 meilleurs projets de recherche (4 octobre 2021)
Audition des candidats et sélection des 2 lauréats (8 novembre 2021)

- *la FFRD soutient en tant que promoteur le projet SFDT1 de la SFD*
Au 03 mars à 15h00, la SFDT 1 comptait 376 inclusions.

Inclusions/centre	
Lariboisière (Paris)	173
Avicenne (Bobigny)	92
Le Creusot	14
CH Dijon	49
Cabinet libéral Dijon	36
Pointe à Pitre	6
Hospices civils de Lyon	5

- *les partenaires et sponsors de la FFRD en 2021*

7. Diabetes & Metabolism

Fabrice Bonnet, Rédacteur-en-Chef de *Diabetes & Metabolism* présente :

- **Une augmentation importante du nombre de manuscrits soumis** : 1 002 articles en 2020 (699 en 2019)
- **Les articles soumis et les articles acceptés**
Les articles français de qualité représentent une grande part des articles soumis. Leur taux d'acceptation est de 34%. Beaucoup d'articles chinois sont soumis mais peu sont acceptés (4,3%) et quelques pays commencent à soumettre, comme les Etats-Unis avec un taux d'acceptation de 7,5%.
- **Le lancement du journal Diabetes Epidemiology & Management**, spin off de *Diabetes & Metabolism*
Il s'agit d'une nouvelle revue de Elsevier Masson en *Open Access* qui vient d'être lancée, sans frais de publication et avec une publication rapide. Elle n'est pas encore indexée mais l'objectif est de l'être.
F. Bonnet en présente le Comité Editorial, en grande partie celui de *Diabetes & Metabolism* mais plus tourné vers l'épidémiologie, la technologie, les aspects de santé publique ...

En l'absence de Questions diverses, Ch. Thivolet prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 08h45.

Annexe 1

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901 Siège social : 60 rue Saint Lazare – 75009 Paris SIRET : 404995110 00057

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Les comptes annuels 2020 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/20	31/12/19
Immobilisations Inc. & Corporelles	13 277	20 227
Immobilisations financières	12 393	12 393
TOTAL Actif Immobilisé	25 670	32 620
Avances et acomptes sur commandes	166 572	7 024
Usagers et comptes rattachés	124 380	967 751
Autres créances	610 197	92 320
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 629 113	5 699 114
TOTAL Actif Circulant	5 530 261	6 766 208
Charges constatées d'avance	8 817	11 707
TOTAL ACTIF	5 564 748	6 810 535

Bilan Passif	31/12/20	31/12/19
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	4 003 824	3 842 130
Résultat de l'exercice	-458 848	161 694
TOTAL Fonds associatifs	3 963 004	4 421 852
Fonds dédiés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 033	41 265
Dettes fiscales et sociales	69 878	238 953
Autres dettes	1 104 618	275 780
Produits constatés d'avance	261 215	1 832 685
TOTAL Dettes	1 601 744	2 388 683
TOTAL PASSIF	5 564 748	6 810 535

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/20	31/12/19
TOTAL Recettes	1 601 678	3 370 060
Autres achats et charges externes	1 878 492	2 898 287
Impôts, taxes et versements assimilés	2 288	6 928
Salaires et traitements	155 343	179 394
Charges sociales	73 515	83 449
Dotations aux amortissements	6 950	10 431
Autres charges	27	160
TOTAL Charges	2 116 615	3 178 648
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	- 514 937	191 412
RESULTAT FINANCIER	3 992	11 952
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéficiaires		41 670
Report en arrière des déficits	- 52 097	
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	- 458 848	161 694

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

A ce jour, la SFD compte 1097 membres, 726 membres sont à jour de cotisation pour l'année 2020-2021 et les règlements peuvent être effectués jusqu'en septembre 2021. Quarante-sept membres sont exemptés ou dispensés de cotisation.

Pour l'année 2019-2020, 187 membres n'ont pas renouvelé leur cotisation. Par ailleurs, 89 membres ont été radiés au 31 août 2020 pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la société francophone du diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres.

La périodicité a également changé puisque les cotisations doivent être réglées en septembre.

La branche « Paramédical » compte 380 membres, 242 membres sont à jour de cotisation pour 2020-2021.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 3 343 628 € au 31 décembre 2020 contre 3 343 628 € en 2020. Les revenus 2020 sont principalement constitués par :

Congrès diabète	1 326 545 €
Cotisations	42 187 €
Abonnement revues	31 505 €
Financement SFDT1	153 000 €
Autres dons	23 400 €
Loyers FFRD	21 545 €
Recettes d'exploitation	1 598 182 €

2.3 Congrès de Bruxelles 2020

Suite à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19, le Congrès devant se dérouler à Bruxelles a été reporté à septembre et s'est finalement déroulé en virtuel.

Le résultat est en baisse par rapport aux exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès virtuel s'élève à 580 435 € contre 1 339 1556 € pour le congrès 2019 de Marseille et 1 478 919 € pour le congrès 2018 de Nantes.

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2020 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Locations des espaces	120 306 €	
Prestations techniques	106 025 €	
Installation générale/Maintenance	22 780 €	
Editions/Brochures	10 667 €	
Site internet	0 €	
Promotion du congrès	27 328 €	
Invités/Orateurs/Bourses	92 152 €	
Frais de personnel	10 445 €	
Restauration/Festivités/Evenements	2 400 €	
Prestations congressistes	9 554 €	
Transport congressistes	7 944 €	
Honoraires divers	253 322 €	
Frais bancaires	6 500 €	
Droits d'inscription		577 359 €
Ventes de surface		9 500 €
Sponsoring		663 000 €
TOTAUX	669 423 €	1 326 545 €
RESULTAT DU CONGRES	657 €	

2.4 Trésorerie au 31.12.2020

Au 31 décembre 2020, l'association dispose d'une trésorerie de 4 629 113 € inférieur à celle observée au 31 décembre 2019 qui était de 5 699 114 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.5 Résultat financier au 31.12.2020

Le résultat financier provient principalement de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 3 992 €, contre 11 952 € en 2019.

2.6 Projet SFDT1

Le projet SFDT1, initialement géré conjointement par la Fondation Francophone de Diabète (FFRD) et la Société Francophone du Diabète (SFD), a été intégralement transféré à la FFRD en septembre 2019. Le personnel attaché au projet a été transféré à la FFRD. Les fonds reçus par la SFD pour financer le projet et non utilisés par la SFD ont également été transférés à la FFRD.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par une perte de 458 848 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 4 003 824 € sera donc de 3 544 976 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2020, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2021. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le Vice-Président, le Secrétaire Général Adjoint et le Trésorier Adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA :

Professeur Charles Thivolet : Président
Professeur Jean-François Gautier : Vice-Président
Docteur Sophie Jacqueminet : Secrétaire Général
Professeur Gaëtan Prévost : Secrétaire Général Adjoint
Professeur Lyse Bordier : Trésorier
Professeur Michaël Joubert : Trésorier Adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de commissaire aux comptes titulaire et suppléant sont arrivés à échéance en 2020.

Le mandat de Madame Fabienne Picard, commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé lors de l'AG du 18 novembre 2020.

Monsieur Antoine Butrot a été nommé commissaire aux compte suppléant en remplacement de Monsieur Thomas Obert lors de l'AG du 18 novembre 2020.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Malgré des résultats financiers en baisse du fait des conditions sanitaires en rapport avec l'épidémie de Covid, le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions reste élevé.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €. La somme totale prévue de 1 500 000€ a été atteinte après le versement de 150 000€ au mois de mars 2017.

Cette année, chacun des 32 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique.

Une première réunion du Conseil Scientifique a permis de sélectionner 6 projets. Après une journée d'audition 2 projets de 300 000 euros ont été retenus : un projet de recherche clinique, et un de recherche fondamentale.

Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le Conseil Scientifique et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD organise une conférence de presse chaque année.

Pour 2021 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 11 mars 2021

Date limite de dépôt sur le site : 17 mai 2021

Présélection des candidats le 4 octobre 2021

Audition et sélection des lauréats le 8 novembre 2021

Deux projets seront sélectionnés : un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 000 € sur 1 à 3 ans.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les événements liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont impacté l'économie française au cours de l'exercice 2020. A ce titre, le Congrès SFD

Bruxelles 2020 a été reporté en septembre et a eu lieu en format virtuel exclusivement.

Le versement des Allocations SFD et SFD-Industrie 2020 a également été reporté et a donc débuté après le Congrès SFD Bruxelles 2020.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Fait à Paris, 23 mars 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lyse Bordier', with a period at the end.

Professeur Lyse Bordier
Trésorière de la SFD

La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne pourrait fonctionner:

Abbott Diabetes Care
Acon Diabetes Care
Adelia Médical
Aegerion Pharmaceuticals
Alphadiab
ANTADIR
Asten Santé
AstraZeneca
Bastide Le Confort Médical
BD Medical
Boehringer Ingelheim
Dastri
Diabeloop
Dinno Santé
Elivie
Homeperf
Impeto Médical
Insulet
Isis Diabète

LifeScan
Lilly
Linde Homecare France
LVL Médical
Medtronic France
Medtrust
Mellitus Care
M.S.D. France
Novo Nordisk
Orkyn'
Pfizer
Pierre Fabre Médicament
Roche Diabetes Care
Sanofi
Les Laboratoires Servier
Tandem Diabetes Care
Urgo Médical
Vitalaire
Ypsomed